

Quels objectifs pour l'Éducation prioritaire ?

Depuis sa mise en place, l'Éducation prioritaire est contestée et instrumentalisée : elle ne remplirait pas sa mission puisque les difficultés et les inégalités perdurent; son étiquette créerait une fuite des élèves les moins en difficultés et une ghettoïsation; la multiplicité des labels n'est pas lisible...

Aujourd'hui, nous craignons que les projets du ministre soient de réduire l'Éducation prioritaire à quelques territoires considérés comme les plus en difficulté au travers d'une soixantaine de « cités éducatives » réduisant le reste à des politiques de contrats d'objectifs locaux. L'Éduc prio ne peut se cantonner à la seule gestion de la plus grande misère mais doit être un outil d'émancipation des élèves des classes populaires.

D'autre part, les zones d'Éducation prioritaire ne doivent plus être des laboratoires d'expérimentation des politiques libérales : primes au mérite, recrutement par les chef-fes d'établissement, mythe de l'innovation pédagogique imposée par le haut...

Une seule solution: une politique d'Éducation prioritaire ambitieuse de la maternelle au lycée et ne reposant pas sur la mise en concurrence.

NOTRE PROJET

Quels dispositifs pour l'Éducation prioritaire ?

- Un dispositif unifié et cadré nationalement qui s'oppose à la multiplication des labels alimentant le flou.
- Des moyens qui ne sont pas saupoudrés (comme c'est souvent le cas) et qui permettent une réduction significative du nombre d'élèves par classe et un travail en petits groupes facilitant une co-animation choisie...
- Une Éducation devant être prioritaire de la maternelle à la fin du lycée et s'articulant avec des politiques ambitieuses visant à réduire la pauvreté et les inégalités sociales au sein des territoires et entre les territoires, urbains comme ruraux.

QUELS CRITERES POUR L'ÉDUCATION PRIORITAIRE ?

Certains des 4 critères actuels permettant le classement des établissements sont sujets à caution. Si le taux d'élèves boursiers et les catégories socio-professionnelles des parents sont cohérents, le retard à l'entrée en 6^e (ou 2^{de}) dépend trop des politiques locales et tend à disparaître avec les politiques actuelles. Le taux d'élèves issus-es de Zones Urbaines Sensibles, lui, est trop corrélé à la politique de la ville et exclut les zones rurales. De plus, il est souvent difficile d'obtenir ce fameux « Indice de Positionnement Social » (IPS). Enfin, les académies ont pondéré les critères de façon différentes et nous en ont rarement informé.

La CGT Éduc'action revendique des critères objectifs, transparents, et reposant sur les difficultés sociales des élèves pour définir la carte de l'Éducation prioritaire. En conséquence, elle exige que l'indice social

utilisé par le ministère soit rendu public et débattu et qu'il tienne compte des spécificités rurales et urbaines. **La notion de réseau liant écoles, collèges et lycées doit prévaloir à la définition de la carte de l'Éducation prioritaire sans pour autant sacrifier les écoles et lycées « isolés ». Exigeons :**

- ♦ un cadrage national des moyens alloués à l'Éducation prioritaire dans les académies;
- ♦ une nouvelle carte scolaire coordonnée à la politique de la ville permettant la mixité sociale;
- ♦ une carte des écoles, collèges et lycées (LGT et LP) de l'Éducation prioritaire fixée en fonction des besoins, et non pas à partir de contraintes budgétaires.

QUELS MOYENS POUR L'ÉDUCATION PRIORITAIRE ?

Les études menées par T. Piketty et M. Valdenaire montrent qu'une diminution de 5 élèves par classe en Éducation prioritaire réduirait de 46 % les inégalités de réussite scolaire en primaire et de 22 % en collège. D'autres études corroborent ce résultat.

Faire réussir les enfants des classes populaires implique une politique d'Éducation prioritaire ambitieuse, cadrant nationalement les effectifs des classes : dans le 1er et le 2nd degré, avec 15 élèves par classe maximum et le retour des dédoublements, fléchés nationalement.



Depuis 2014, les personnels de service sociaux exerçant en collège REP+ doivent également desservir les écoles du réseau. Mais les créations de poste ont été largement insuffisantes alors que les difficultés sociales s'aggravent.

Pour un service santé et social renforcé en Éduc prio, la CGT Éduc'action revendique :

- ★ l'ouverture de postes en nombre suffisant : au moins un-e AS par lycée ou lycée pro, plusieurs par collège d'Éducation prioritaire articulé au réseau d'écoles ;
- ★ Un-e infirmier-e à temps plein au moins par collège ou lycée.

ÉCOLES PRIORITAIRES

La politique d'Éducation prioritaire Blanquer est un échec. Le développement des CP-CE1 dédoublés est accompagné de pédagogies néfastes imposées par le ministre et qui n'ont pas permis de remédier aux difficultés des élèves. D'autre part, ces dédoublements pénalisent trop souvent les autres classes qui voient leurs effectifs exploser (des classes de CM à 28 ou 30 élèves).

Pour réussir une politique d'éducation prioritaire dans ces territoires touchés par les inégalités sociales et économiques, il faut donc **s'attaquer conjointement aux conditions de vie et de scolarité des élèves, à la question des moyens mais aussi réfléchir aux pédagogies utilisées.**

Pour la CGT Éduc'action, dans ces zones d'Éducation prioritaire, il faut :

- soutenir financièrement les communes les plus en difficultés afin qu'elles équipent de manière substantielle leurs écoles (locaux, matériel pédagogique et culturel...) ;
- développer la scolarisation des élèves les plus jeunes (dès 2 ans si possible) et généraliser des classes à effectifs réduits (tendre vers 15 élèves maximum très rapidement) ;
- constituer et pérenniser de vraies équipes éducatives de personnels titulaires (avec une réelle formation initiale et continue) ;
- développer le « plus d'adultes que de classes » (dont l'utilisation serait à la discrétion des équipes) et développer la concertation sur le temps de travail ;
- abroger le socle commun et le livret de compétences qui sont de profonds discriminants et favoriser la liberté pédagogique sans formatage des élèves ;
- renforcer les RASED et recentrer leurs interventions sur les difficultés scolaires au plus près des élèves.
- développer un service social et médical pour toutes les écoles afin de suivre tou-tes les élèves.

COLLEGE D'ÉDUCATION PRIORITAIRE : un bilan des REP/REP+

Les conditions de travail en REP + ne se sont pas améliorées.

La pondération (1h = 1,1h) n'entraîne pas de réduction du temps de travail pour les nombreux-euse collègues qui, par nécessité, doivent accepter 1h ou 1h30 supplémentaire. Ils-elles doivent en revanche, comme tou-tes les autres, assister à de très nombreuses réunions, sur la pause méridienne et en fin de journée, dans un cadre imposé par l'administration et souvent davantage conformes à des commandes institutionnelles qu'aux besoins des collègues.

Collèges d'Éducation Prioritaire : quelle politique ?

C'est en Éducation prioritaire que se cristallise le plus la difficulté des collèges. Pour y répondre, une augmentation drastique des moyens est nécessaire avec la présence de deux enseignant-es par classe, deux professeur-es principaux-ales par classe, une formation répondant aux besoins des personnels (en particulier des néo titulaires), des moyens supplémentaires pour la pédagogie et l'encadrement et la fin de l'École du socle.

Par ailleurs, un dispositif souple, de type RASED, doit être instauré pour la gestion de la difficulté scolaire dans tous les collèges, en particulier ceux relevant de l'Éducation prioritaire.

Idéologie des compétences :

En Éducation prioritaire plus qu'ailleurs, la logique des compétences parcellise les savoirs sans remettre en question la concurrence scolaire ni le stress des élèves. Le tout en alourdissant la charge de travail des personnels

La CGT Educ'action refuse l'évaluation par compétence et son idéologie. Les personnels doivent construire leurs outils pour une pédagogie émancipatrice.

LYCÉES GT et LYCÉES PRO : une Educ Prio aussi !

Depuis la rentrée 2015, les LGT et les LP sont sortis de l'Éducation prioritaire. Or les besoins sont évidents ! Les difficultés des élèves ne s'arrêtent pas à la fin du collège. Certains lycées généraux et technologique accueillent plus de 50% d'élèves boursiers, parfois près de 80%. Des moyens supplémentaires sont nécessaires pour éviter que lacune, accident de parcours, ou simplement quotidien vécu ne se transforment en motif de tri.

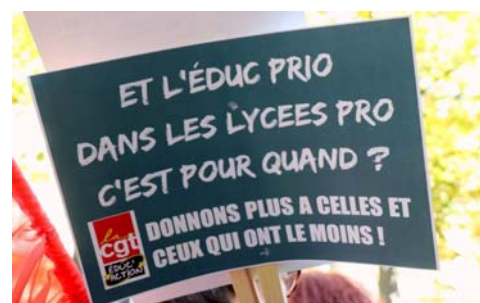
En lycées professionnels, cette réalité est encore plus criante alors que le ministre Blanquer dépèce l'enseignement professionnel au profit de l'apprentissage.

La CGT Educ'action revendique une politique ambitieuse d'Éducation prioritaire en lycée général, technologique et professionnel.

ÉDUCATION PRIORITAIRE et EXPÉRIMENTATIONS PÉDAGOGIQUES :

Deux mythes de la pédagogie conduisent à des dérives : celui des bonnes pratiques, transférables à l'envi, sans prendre en compte le contexte et les acteur-trices à l'origine de ces projets et celui de l'innovation, qui s'appuie sur une norme intériorisée (souvent celle de la classe moyenne) à laquelle on donne seulement une nouvelle forme.

Reposant sur le volontarisme, les expérimentations émanant des personnels se soldent souvent par une explosion de la charge de travail pouvant aller jusqu'à l'épuisement. Alors que celles-ci doivent provenir uniquement de leurs échanges et de leurs besoins pour améliorer leurs conditions de travail.



Le temps de concertation doit être intégré dans le service des collègues et leur permettre de s'organiser librement en fonction de leurs besoins (en équipe disciplinaire, entre collègues ayant le même groupe classe, échanges de pratiques...).

QUELLE RECONNAISSANCE POUR LES PERSONNELS ?

Par le salaire

OUI au **supplément de salaire (NBI)** pour tous les personnels intervenant en Éduc prio, enseignant-es ou pas.

NON aux primes au « mérite » qui mettent les personnels en concurrence.

Par un allègement de service

OUI à un **temps de décharge** indispensable en Éducation prioritaire pour tenir compte de la pénibilité. Cet allègement ne se substitue pas à la nécessité d'un temps de concertation intégré dans le service.

Par un temps de concertation

OUI à son **intégration dans le service (et non en plus)** pour s'organiser librement en fonction des besoins (équipe disciplinaire, collègues ayant le même groupe classe, échanges de pratiques...).

NON

aux **cités éducatives** :

sous couvert de donner les moyens aux activités culturelles, sportives et périscolaires, ce dispositif privilégie de la politique de la ville au détriment des moyens donnés à l'École. Pourtant, il ne doit pas y avoir opposition entre politique de la ville ambitieuse et Éducation prioritaire qui donne plus à celles et ceux qui ont le moins. **Ce dispositif doit être abandonné et les budgets dédiés à la politique de la ville et à l'Éducation augmentés.**

NON

à l'**entrée des établissements privés dans l'Éducation prioritaire** :

Le projet vise à les intégrer à la future carte. C'est un projet esquissé par N. Vallaud Belkacem et demandé par l'enseignement privé. Cela renforcerait la ségrégation scolaire. Il y a urgence à les nationaliser et à **sanc-tuariser une Éducation prioritaire publique, gage d'équité.**

OUI

à la **pérennisation des équipes.**

La rotation des équipes fragilise la construction de pratiques collectives, les effets d'expérience etc...

Cette pérennisation est donc un enjeu éducatif fondamental nécessitant des incitations financières mais surtout **de bonnes conditions de travail et d'exercice de nos métiers.**

Quel scénario de sortie de l'Éduc prio ?

Toute sortie doit être progressive avec une période de consolidation sans perte de moyens.

Les critères de sortie doivent reposer sur une réduction de la difficulté sociale et non de la difficulté scolaire, irrégulière, sujette à des biais d'évaluation et liée aux moyens supplémentaires fournis par la labellisation.

DES CHANGEMENTS DE SOCIÉTÉ INDISPENSABLES

Changer l'École contribue mais ne suffit pas à changer la société.

Il y a donc une nécessité de prise en compte globale des inégalités qui fragmentent notre espace social et nos territoires. Cela implique une politique d'ensemble visant à la réduction des inégalités économiques et sociales (d'accès à des services publics de qualité, au logement...), une rupture avec le capitalisme et les politiques de concurrence pour aller vers la coopération et la transformation de la société !